

101 RU : accès aux sites de restauration et au parking à compter du 21 octobre 2024

Les sous-sols du bâtiment du **101 rue de l'Université** ont été inondés dans la nuit du mercredi 9 octobre entraînant l'indisponibilité de la plupart des ascenseurs.

Cependant, le restaurant parlementaire situé au 8^e étage (réservé aux seuls députés, sans invités extérieurs) ainsi que le restaurant en libre-service situé au 7^e étage seront ouverts à compter du lundi 21 octobre 24.

❖ Accès aux sites de restauration

Dans l'attente d'un retour à la normale du fonctionnement des ascenseurs, **les accès se feront, pour l'ensemble des usagers, par le restaurant parlementaire du 7^{ème} étage** et de la façon suivante :

1. **Par les escaliers** : utiliser l'**escalier A2** (situé à proximité de la colonnade de rameaux commémorant les Compagnons de la Libération à la droite de l'entrée du bâtiment du 101) pour accéder au 3^e étage. Utiliser ensuite l'**escalier A1** qui arrive dans le restaurant parlementaire du 7^e (changement d'escalier au 3^{ème} étage, suivre le fléchage).
 2. **Au moyen d'un ascenseur** : utiliser l'**ascenseur depuis l'entrée située au 103 rue de l'Université** jusqu'au 5^e étage. Puis utiliser l'**escalier A1** qui arrive dans le restaurant parlementaire du 7^e (changement d'escalier au 3^{ème} étage, suivre le fléchage).
- **Restaurant parlementaire du 8^{ème} étage (réservé aux seuls députés, sans invités extérieurs)**

Depuis le restaurant parlementaire du 7^{ème} : terminer le parcours en rejoignant l'**escalier B2** situé au niveau des 6 ascenseurs du bloc central pour atteindre le 8^e étage.

➤ **Restaurant en libre-service : 7^e étage :**

Depuis le restaurant parlementaire du 7^{ème} : se diriger vers le self du 101.

Pour éviter un croisement des flux, la **sortie** du self se fera par l'**escalier A3** situé dans le self du 101, cet escalier menant jusqu'au rez-de-chaussée.

❖ Accès au parking du 101 RU

Le parking situé **au quatrième sous-sol** sera ouvert à compter **du samedi 20 octobre**.

La sortie du parking doit se faire par les escaliers.